



« CE QUI EST DIT
NE MEURT PAS. »

Le Griot DU JOUR

Chronique Quotidienne des Choses Vues et Entendues

MÉTÉO DES ÉTONNEMENTS



Août commence sec dans le Gourma : Douentza est restée plus d'un mois sans pluie, selon Studio Tamani, et des habitants sont sortis prier le 30 juillet. Ailleurs, les campagnes de mise en terre des plants ont commencé à Bafoulabé, ce qui suppose des averses régulières. Le Griot ne dispose d'aucun bulletin officiel : il regarde le ciel comme tout le monde.

N° 013 — ÉDITION DU MATIN

DIMANCHE 2 AOÛT 2026

PRIX : 3 COLAS — mais ça vaut un grin entier

★ MOUSSA MARA LIBÉRÉ AU TERME DE SA PEINE

★ *L'ancien Premier ministre a recouvré la liberté samedi 1er août 2026 à Bamako, un an jour pour jour après son placement en détention, selon Le Soft et L'Essor.* ★



Moussa Mara, en boubou brodé et bonnet, lors d'une apparition publique antérieure
PHOTOGRAPHIE LE SOFT

Moussa Mara, ancien Premier ministre du Mali, a recouvré la liberté le samedi 1er août 2026, rapporte Le Soft. Sa libération intervient au terme de la partie ferme de la condamnation prononcée contre lui par le pôle national de lutte contre la cybercriminalité. Il était détenu depuis le 1er août 2025, soit une année exactement entre les deux dates.

Le quotidien L'Essor confirme l'élargissement et rend compte des retrouvailles de l'ancien chef du gouvernement avec ses proches. Les deux journaux s'accordent sur la date et sur le cadre judiciaire de la mesure. Les comptes rendus consultés ne détaillent ni la durée totale de la peine prononcée ni les termes exacts de la décision rendue.

Aucune déclaration publique de l'intéressé n'est rapportée par les sources disponibles à l'heure où cette édition est bouclée. De même, aucune réaction officielle des autorités judiciaires n'a été publiée. Le Griot s'en tient donc au fait établi : un homme condamné a purgé la part ferme de sa peine et se trouve désormais hors de détention.

Le pôle national de lutte contre la cybercriminalité occupe, ces dernières semaines, une place centrale dans la chronique judiciaire bamakoise. Le 27 juillet 2026, ses juges ont entendu sur le fond le journaliste Chahana Takiou, directeur de publication du journal Le 22 Septembre, après plus d'un mois et demi de détention préventive, selon Le Soft.

Dans ce dossier, le ministère public a requis un an de prison, dont six mois avec sursis, à l'issue de débats que le même journal décrit comme intenses. Le même jour, devant la Chambre criminelle de la Cour d'appel de Bamako, dix ans de prison ferme ont été requis contre Adama Diarra, dit Ben Le Cerveau, poursuivi pour menaces et injures par le biais d'un système d'information.

Ces procédures restent distinctes les unes des autres et aucune ne préjuge des autres. Les personnes poursuivies demeurent présumées innocentes tant qu'une décision définitive n'a pas été rendue. Les réquisitions du parquet, faut-il le préciser, ne sont pas des jugements : les juridictions saisies conservent l'entière liberté de leur délibéré.

Le même pôle traite aussi des affaires ordinaires de fraude numérique. Le 20 juillet, un ressortissant togolais, identifié par les initiales C. O., a comparu pour accès frauduleux à un système d'information, selon Le Soft. Deux jours plus tard, le Pôle national économique et financier examinait un dossier de blanchiment de capitaux visant un ressortissant chinois.

Reste ce que le corpus ne dit pas : le calendrier des décisions attendues dans les dossiers encore pendants, et les suites éventuelles de la condamnation de l'ancien Premier ministre. Le Griot y reviendra lorsque des éléments vérifiés, et non des rumeurs de réseaux, seront disponibles auprès des juridictions concernées.

LE GRIOT DU JOUR, D'APRÈS LE SOFT ET L'ESSOR

ÉDITION
EXTRAORDINAIRE !



Moussa Mara a recouvré la liberté le samedi 1er août 2026, selon Le Soft.

Il était détenu depuis le 1er août 2025, soit un an jour pour jour.

Sa condamnation avait été prononcée par le pôle national de lutte contre la cybercriminalité.

L'Essor rend compte de ses retrouvailles avec ses proches.

Les comptes rendus disponibles ne précisent ni la durée totale de la peine ni les termes de la décision.

CHRONIQUE DU FLEUVE

Par notre envoyé spécial

Le Scribe de Niarela

Trois cent mille plants seront mis en terre pour la 32e campagne de reboisement, dont trente mille dans la seule commune de Bamaflé. Le chiffre est beau et le geste est bon. Mais un plant n'est pas un arbre : il le devient si quel'un revient avec un arrosoir, en octobre, quand les caméras sont reparties. La vraie campagne commence le lendemain de la cérémonie. Elle dure dix ans et ne se photographie pas.



« « Un plant se compte le jour de la mise en terre ; un arbre, dix ans plus tard. » »

RÉACTIONS
(ET RETENUES)



UN PÉPINIÉRISTE DE BARLAKOUROU :

Mettre le plant en terre est l'affaire d'une matinée ; le faire tenir, l'affaire d'une saison.

UNE PARTICIPANTE À LA RENCONTRE DE KOULIKORO :

L'eau potable n'est pas un thème de journée : c'est un seau à porter chaque matin.

UN DONNEUR DE SANG DE DIRÉ :

On ne sait jamais pour qui l'on donne, et c'est très bien ainsi.

UN COMMERÇANT DU GRAND MARCHÉ :

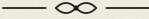
On m'a dit paiement mobile ; j'ai compris que je devais d'abord apprendre à compter deux fois.

LE TABLEAU D'AFFICHAGE DU MUSÉE NATIONAL :

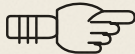
On me consulte peu. Je conserve quand même.



PETITES ANNONCES
DE BAMAKO



- Cherche trois cent mille arrosoirs, ou à défaut trois cent mille volontaires : s'adresser à la campagne de reboisement, cercle de Bafoulabé.
- Le Club des donateurs volontaires de sang de Diré maintient sa porte ouverte : dix minutes de votre temps, une poche pour les réserves du CSRéf.
- Formateur en paiement mobile propose ses services aux commerçants : apprendre à vendre en ligne sans y perdre son stock.
- Petit rappel gratuit avant tout partage de vidéo : demander où, quand et par qui elle a été filmée. Trois questions, zéro franc.
- Le Musée national reçoit tous les jours ceux qui cherchent un bout de leur histoire ; l'entrée se fait par la grande porte.



NIORO : QUATRE MORTS
DANS UN CONFLIT FONCIER

Un affrontement entre deux villages du cercle de Nioro a fait quatre morts et plusieurs blessés le jeudi 30 juillet, selon Studio Tamani.

Les faits se sont déroulés le jeudi 30 juillet 2026 entre les villages de Noma et de Daminakar, dans le cercle de Nioro. Le bilan communiqué par Studio Tamani fait état de quatre morts et de plusieurs blessés. Le différend porterait sur une zone disputée entre les deux localités, selon des témoins cités par la radio.

Aucun bilan officiel des autorités administratives ou sanitaires ne figure dans les éléments disponibles. Les sources consultées ne mentionnent ni interpellation, ni médiation engagée à ce stade. Le Griot s'abstient de désigner une partie responsable tant que les constatations n'ont pas été rendues publiques.

DJENNÉ, TOMBOUCTOU ET
GAO DEVANT LE COMITÉ

Le Comité du patrimoine mondial, réuni à Busan, a examiné la situation de trois biens maliens, selon Journal du Mali.

Réuni à Busan du 19 au 29 juillet 2026, le Comité du patrimoine mondial a inscrit à son ordre du jour la situation de Djenné, de Tombouctou et du Tombeau des Askia, à Gao. Ces trois biens maliens sont classés au patrimoine mondial, rappelle Journal du Mali dans son édition consacrée à leur conservation.

Le journal insiste sur l'enjeu de préservation que représentent ces ensembles de terre et de pierre, exposés à l'usure du climat comme à celle du temps. Les conclusions détaillées de la session ne sont pas reprises dans les éléments consultés : elles restent à établir.

NUMÉRIQUE : DES
RECOMMANDATIONS
POUR L'ÉCOSYSTÈME

La Semaine du numérique s'est achevée sur une série de recommandations destinées à consolider le secteur, rapporte L'Essor.

L'Essor indique que la Semaine du numérique a débouché sur des recommandations visant à consolider l'écosystème national, le pays affichant l'objectif d'accélérer sa transformation digitale. Le rendez-vous a réuni administrations et opérateurs autour des usages professionnels des outils en ligne.

Journal du Mali détaille les débouchés attendus pour les entreprises : paiement mobile, vente en ligne, gestion des stocks et accès aux données, dans l'agriculture, le commerce, la finance et la logistique. Ces outils peuvent réduire les coûts, écrit le journal, à condition que les réseaux et les compétences suivent.

NOUVELLES D'AFRIQUE



CEDEAO ET AES VERS UN CADRE SÉCURITAIRE

NOUVELLES DU MONDE



L'UE NOMME UNE ENVOYÉE POUR LE SAHEL

Réunie le 19 juillet 2026 à Lungi, en Sierra Leone, la CEDEAO a décidé d'approfondir le dialogue avec l'Alliance des États du Sahel en vue d'un mécanisme de coopération sécuritaire, rapporte Journal du Mali. L'orientation vise à reconnaître une réalité régionale que la lutte contre le terrorisme rend difficilement contournable.

Le journal ne précise ni le calendrier de mise en œuvre, ni le format retenu pour ce mécanisme, ni les États appelés à le piloter. Entre une décision d'orientation et un dispositif opérationnel, il reste des textes à écrire et des états-majors à mettre d'accord.

Nommée le 23 juillet 2026, la diplomate danoise Birgitte Markussen prendra ses fonctions le 1er septembre pour un mandat initial d'un an, indique Journal du Mali. Elle est chargée d'appliquer la nouvelle approche de l'Union européenne à l'égard des États sahéliens.

Sa mission consistera à traduire en initiatives concrètes la volonté européenne de renouer un dialogue adapté à la région. Le contenu de ces initiatives n'est pas détaillé dans les éléments disponibles : il dépendra autant de Bruxelles que des capitales sahéliennes concernées.

LES CHIFFRES QUI PIQUENT

Déplacés internes au Mali au 30 juin 2026	plus de 414 000
Réfugiés accueillis par le Mali	plus de 306 000
Maliens vivant en pays d'asile	338 369
Plants prévus pour la 32e campagne de reboisement	300 000
Plants réservés à la commune de Bamafilé	30 000
Instruments juridiques signés entre le Mali et le Maroc le 24 juillet	21
Participants à l'atelier d'ODI Sahel à Douentza	35
Morts dans l'affrontement du cercle de Nioro	4
Peine requise contre Adama Diarra, dit Ben Le Cerveau	10 ans ferme
Trophées obtenus par L'Essor au concours médias sur les droits de l'enfant	3
Arrosoirs recensés à ce jour pour les 300 000 plants	inconnu

LE MOT DU JOUR

« Élargissement »

(nom masculin)

En langage judiciaire, remise en liberté d'une personne détenue. Le mot dit l'espace qu'on rend à quelqu'un, non l'effacement de ce qui a été jugé.

INTERVIEW EXCLUSIVE
DU MUSÉE NATIONAL DU MALI

Q : Musée national, comment se porte la mémoire cette semaine ?
R : Elle se porte comme d'habitude : bien à l'abri, un peu poussiéreuse, et rarement invitée aux réunions.

Q : On vous décrit comme une institution majeure du paysage culturel.
R : C'est aimable. Conservation, recherche, éducation : trois métiers, un seul bâtiment, et beaucoup de patience dans les réserves.

Q : Le Comité du patrimoine mondial a examiné Djenné, Tombouctou et le Tombeau des Askia.
R : Ceux-là sont mes aînés en plein air. Moi j'ai des murs ; eux affrontent le vent, la pluie et les décennies.

Q : Un message aux visiteurs du dimanche ?
R : Venez avant d'avoir besoin de moi. Une mémoire qu'on ne visite pas finit par se taire poliment.

RIONS UN PEU !

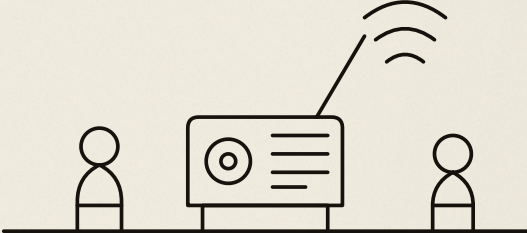
Deux jeunes plants attendent au bord du champ. Le premier demande : « Tu crois qu'on nous reverra à la 33e campagne ? » Le second répond : « Si quelqu'un revient avec de l'eau, oui. »



LE DESSIN DU JOUR

par Le crayon du Griot

ON VÉRIFIE D'ABORD,
ON PARTAGE APRÈS.



AVANT DE PARTAGER
OÙ ? QUAND ? PAR QUI ?
TROIS QUESTIONS. ZÉRO FRANC

Une vidéo de treillis incendiés circulait comme malienne : elle ne l'était pas, selon Studio Tamani.

EN BREF MAIS ENCORE PLUS FORT

- Diré : le Club des donateurs volontaires a organisé une collecte de sang au CSRéf le 29 juillet, avec l'appui de l'ONG ADIC Sahel.
- Douentza : des femmes et des enfants sont sortis le 30 juillet prier pour la pluie, la ville étant sans précipitation depuis plus d'un mois.
- Douentza : un atelier de deux jours de l'ONG ODI Sahel sur les violences basées sur le genre s'est achevé le 30 juillet avec 35 participants.
- Koulikoro : le projet « FURU BLON », soutenu par WILDAF, a été lancé jeudi par un consortium d'organisations féminines.
- Bamako : le ministère de la Sécurité et de la Protection civile a remis un lot de véhicules neufs aux forces de sécurité, selon L'Essor.
- Mopti : les FAMA annoncent la destruction de plusieurs bases terroristes dans le cadre de l'opération Dougoukoloko, selon L'Essor.
- Bamako : Abdallah Baby a été élu président de la Ligue de football du District, rapporte L'Essor.
- Mercato : le milieu Mamadou Sangaré serait proche d'un transfert à Brentford, selon L'Essor.
- Nigéria : de jeunes Maliens affirment avoir été attirés sur place par des compatriotes leur promettant un visa pour l'Europe, selon Le Soft.

PHRASE DE SAGE



« Celui qui plante à l'aube doit revenir au crépuscule : l'arbre ne connaît pas les discours, seulement les pas de celui qui revient. »

— Sagesse d'atelier, recueillie au grin

ABONNEZ-VOUS !

Le Griot du Jour paraît chaque matin. Abonnement à l'année : un siège à l'ombre, un verre de thé et l'obligation de lire jusqu'à la dernière colonne.

RECEVOIR LE JOURNAL

Chaque matin à 6 h, heure de Bamako, le journal complet en PDF dans votre boîte. Gratuit, désabonnement en un geste.

